

Thématique : Décrochage scolaire

TITRE : SYMSER

Sous titre : Système Mutualisé de Suivi des Elèves  
(en Région)

Rapport d'évaluation finale remis par COPAS  
au Fonds d'expérimentations pour la Jeunesse  
dans le cadre de l'appel à projets lancé en Avril 2009  
par le Ministère en charge de la Jeunesse

AP1-224

Décembre 2011



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en Avril 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentations est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



## ***SYMSEER : Système Mutualisé de Suivi des Elèves en Région***

### **Structure porteuse du projet : Académie de Lille**

**Nom et Prénom de la personne en charge du projet, Monsieur JENICOT, CSAIO**

### **Structure porteuse de l'évaluation : COPAS, Conseil en Pratiques et Analyses Sociales**

**Nom et Prénom de la personne en charge de l'évaluation, Véronique PERSUY, Consultante**

Durée d'expérimentation : Octobre 2009 à juin 2011

Date de remise du rapport d'évaluation : Décembre 2011

## SYMSEER (Résumé)

Dans 8 bassins d'expérimentation, l'académie de Lille a mis en place, un outil informatique (SYMSEER : SYstème Mutualisé des Élèves en Région), permettant de faire apparaître et de transmettre à chaque établissement concerné :

- les élèves ayant disparu de la base Sconet entre l'année n et l'année n-1, et pour lesquels elle ne disposait pas d'information sur leur devenir (les « sans solution repérée ») ;
- les élèves encore inscrits dans l'établissement mais déjà signalés comme absentéistes/décrocheurs.

Les établissements avaient ensuite à traiter les dossiers des élèves apparaissant dans la base de données : reprise de contact et recherche de réponses aux situations, et éventuellement transmission au CIO et à la MGI qui avaient à prendre le relais.

Ce projet avait un double objectif :

- mieux quantifier le problème du décrochage sur l'académie ;
- mieux qualifier les raisons du décrochage, de manière à définir des modalités d'action plus adaptées pour prévenir le décrochage (14 items étaient proposés pour que la raison du décrochage soit renseignée pour chaque dossier traité).

De nombreuses difficultés techniques les premiers mois, et une mobilisation relative des établissements (un peu plus d'un an après son installation, 62 % des établissements potentiellement concernés étaient réellement impliqués dans l'utilisation de l'outil), comme la difficulté à croiser les informations avec d'autres sources (CFA, établissements frontaliers) permettant de réajuster le nombre d'élèves « sans solution » ont rendu la quantification encore approximative.

Les aspects qualitatifs sur les motifs du décrochage ont, quant à eux, été assez peu renseignés par les acteurs. En outre, du fait de la décision d'abandonner SYMSEER, annoncée dès janvier 2011, il n'a pas été engagé de réflexion partagée sur les modalités d'action les plus pertinentes à construire et à mettre en place en matière de prévention. Celle-ci aurait pu/dû s'appuyer sur une meilleure compréhension de la problématique du décrochage par l'analyse des motifs indiqués parmi les 14 items. S'ils ont néanmoins mieux pris conscience de l'ampleur du problème, les établissements ont essentiellement poursuivi leur travail de suivi individuel et au cas par cas, en priorité auprès des élèves qu'ils repéraient comme décrocheurs au fil de l'année scolaire. La principale difficulté qu'ils mettent en avant, reste de trouver des réponses adaptées à ces élèves.

## NOTE DE SYNTHÈSE

### L'expérimentation

Dans 8 bassins d'expérimentation, l'académie de Lille a mis en place, un outil informatique (SYMSEER : SYstème Mutualisé des Élèves en Région), permettant de faire apparaître et de transmettre à chaque établissement concerné :

- les élèves ayant disparu de la base Sconet entre l'année  $n$  et l'année  $n-1$ , et pour lesquels elle ne disposait pas d'information sur leur devenir (les « sans solution repérée ») ;
- les élèves encore inscrits dans l'établissement mais déjà signalés comme absentéistes/décrocheurs.

Les 287 établissements concernés avaient à partir de cette liste, à reprendre contact avec les élèves et à leur proposer des réponses adaptées à leur situation.

En outre, chaque établissement pouvait tout au long de l'année ouvrir dans SYMSEER un dossier pour chacun des élèves qu'il repérait comme décrocheurs et pour lequel il engageait une action spécifique.

Quand l'établissement avait fait ce qui était dans ses possibilités, il pouvait transmettre via SYMSEER le dossier au CIO qui prenait le relais. De la même manière, si nécessaire, le CIO pouvait ensuite transmettre le dossier à la MGI.

SYMSEER permettait d'indiquer pour chaque élève les raisons du décrochage .

La base de données était mise à jour en temps réel, et à partir des données nominatives par établissement, le rectorat disposait ainsi de données à la fois globales, par bassin et par type d'établissement (collèges, LP et LGT).

Ce projet avait un double objectif :

- mieux quantifier le problème du décrochage sur l'académie
- mieux qualifier les raisons du décrochage, de manière à définir des modalités d'action plus adaptées pour prévenir le décrochage (14 items étaient proposés pour que la raison du décrochage soit renseignée pour chaque dossier traité).

La mise en place de l'outil a été réalisée entre décembre 2009 et mars 2010. Si la phase strictement expérimentale était prévue jusque décembre 2010, lorsqu'on pouvait envisager de généraliser l'utilisation de SYMSEER à toute l'académie, il a été utilisé jusqu'en juin 2011. Mais dès janvier 2011, la décision avait été prise d'abandonner SYMSEER à la rentrée suivante, en raison de la mise en place généralisée de SDO.

Des actions telles qu'un séminaire académique sur la question du décrochage, initialement prévu en 2010, puis reporté en 2011, n'a finalement pas eu lieu.

Il est à noter que dans la mesure où SYMSEER s'appuie sur des données  $n-1$  et  $n$ , la base de données était remise à zéro au moment de la rentrée : en septembre 2010, les établissements ont reçu de nouvelles listes d'élèves pour lesquels ils avaient à engager le travail : prendre contact et recevoir l'élève, ouvrir un dossier, etc.

### L'évaluation

L'évaluation visait à vérifier comment les établissements s'approprièrent l'outil et l'utilisaient effectivement, c'est à dire traitaient les situations d'élèves qui leur étaient signalées, renseignaient les motifs du décrochage et transmettaient si nécessaire pour un suivi par le CIO et la MGI (la base de données ne permet pas de connaître ensuite la situation des élèves).

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-224

En outre, nous cherchions à voir comment les différents acteurs se saisissaient des informations qualitatives sur les motifs du décrochage pour envisager de nouvelles manières d'agir.

Nous avons procédé par entretiens avec les acteurs, sur différents bassins d'expérimentation (EPLÉ, CIO, MGI) comme au niveau académique, par un questionnaire aux établissements, et par l'analyse des données qui nous étaient régulièrement fournies par le rectorat.

### Les éléments quantitatifs apparaissant dans SYMSER

	Juin 2010	Avril 2011
Nombre total de situations apparaissant dans SYMSER	9455	9337
Dont nombre d'élèves « sans solution repérée »	6792 (72%)	6921 (74%)
Dont nombre d'élèves décrocheurs	2663 (28%)	2416 (26%)

### L'utilisation de l'outil par les établissements

La montée en charge a été progressive et à la fin de la première année scolaire (juin 2010), 52 % des établissements concernés par l'expérimentation étaient effectivement actifs dans SYMSER.

L'année suivante, ils n'étaient que 42 % en décembre, mais malgré l'annonce dans les mois qui ont suivi, de l'abandon de SYMSER, leur nombre n'a cessé d'augmenter au fil des mois et ils étaient 63% en juin. Il faut noter que les 63 % d'établissements actifs dans SYMSER couvrent 70% des situations repérées par SYMSER.

Les LP font apparaître le plus fort taux d'utilisation de SYMSER, et cette utilisation démarre plus tôt dans l'année. Les LGT s'étaient déjà mobilisés dès la première année mais l'ont été plus tardivement la deuxième année. Les collègues, quant à eux, sont moins fortement concernés (SYMSER ne concernait que les élèves de plus de 16 ans). C'est surtout au cours du deuxième trimestre que le taux d'utilisation de SYMSER augmente sensiblement ; c'est donc vraisemblablement à compter de décembre (fin du premier trimestre scolaire) que les établissements repèrent véritablement les risques de décrochage (et/ou que ceux-ci commencent à être plus visibles).

Une bonne partie des établissements qui n'ont pas utilisé SYMSER disent ne pas avoir eu de temps à consacrer à l'appropriation de l'outil, mais être néanmoins actifs en matière de lutte contre le décrochage. Ils n'y ont pas vu de plus-value *a priori*. Par contre, certains établissements ont craint que l'utilisation de l'outil ne desserve leur image (par la quantification des décrocheurs) et n'entraîne pour eux un risque de réduction des moyens.

### Les dossiers traités par les établissements

	Juin 2010	Avril 2011
Nombre total de dossiers traités par les établissements	3285 (35% des situations)	2992 (32% des situations)
Dont nombre de dossiers de « sans solution repérée »	1771 (26% du nbre de situations)	1464 (21% du nbre de situations)
Dont nombre de dossiers de décrocheurs	1514 (57% du nbre de situations)	1528 (63% du nbre de situations)

Les données quantitatives ne permettent pas de connaître la nature des actions engagées par les établissements (mais « dossier traité » signifie théoriquement au minimum un entretien avec l'élève).

Il est à noter que les situations de décrocheurs traitées par les établissements au cours de l'année peuvent être de « nouveaux » dossiers, n'étant pas initialement apparus dans la base de données : ils ont été ouverts au fil des mois pour des élèves repérés au sein de l'établissement. (Dans certains établissements, le nombre de dossiers de décrocheurs traités est supérieur au nombre de décrocheurs repérés dans SYMSER).

La part des dossiers traités pour des élèves « sans solution repérée », s'explique par la difficulté à reprendre contact (et que celui-ci soit « positif »), avec les élèves qui ont rompu tout lien avec l'éducation nationale. Compte tenu du nombre de tentatives infructueuses au démarrage de l'expérimentation, un certain nombre d'établissements se sont surtout centrés sur les élèves décrocheurs... et plus encore sur les élèves qui manifestaient des signes de décrochage dans le courant de l'année.

### **Les partenariats entre acteurs de l'Education Nationale**

Renforcer les partenariats entre acteurs de l'Education Nationale était un des objectifs de l'expérimentation, mais contrairement à ce qui était prévu par l'outil informatique, il y a eu assez peu de transmission de dossiers via SYMSER, vers les CIO et MGI.

- sur chacun des 2 années scolaires, 8 % des dossiers ont été transmis d'un établissement au CIO
- 3 à 4 % des dossiers sont ensuite arrivés jusqu'à la MGI.

Des partenariats ont néanmoins continué à exister en s'appuyant sur des pratiques antérieures, plus informelles et moins « linéaires » dans la prise en charge des élèves. Cette linéarité « inscrite » dans l'application informatique a d'ailleurs été critiquée au démarrage de l'expérimentation.

### **La qualification du décrochage**

Cette recherche de qualification du décrochage était un des points que les initiateurs du projet avaient présenté comme central : chercher à mieux comprendre et donc à qualifier les motifs de décrochage, devait permettre ensuite d'être mieux armés pour voir comment y répondre et définir quels types d'actions mener. Il s'agissait aussi, lors d'un passage de relais entre acteurs, de transmettre des informations utiles, là encore pour gagner en pertinence dans les modes de réponses et de suivi.

Or ce point n'a été que très peu renseigné :

- pour 231 situations en juin 2010 (soit 7 % des situations traitées)
- pour 149 situations en mars 2011 (soit 6,4% des situations traitées à ce moment là).

Sans doute en partie à cause de cette faiblesse des informations disponibles, aucune analyse n'a été menée à partir de ces items pour réfléchir à de nouvelles réponses ou actions à mettre en place (au niveau de chaque établissement, d'un bassin ou au niveau académique).

### **Le point de vue des établissements sur l'outil SYMSER**

En réponse au questionnaire en janvier 2011 (soit après presque un an d'utilisation) :

- SYMSER est majoritairement perçu comme un outil de suivi du travail mené avec les élèves décrocheurs, et des partenariats engagés, qui permet de les rendre visible et d'en « rendre compte ».
- SYMSER n'est pas réellement perçu comme un outil de remobilisation face au décrochage, ni de redynamisation de la cellule de veille de l'établissement.
- SYMSER n'est pas non plus perçu comme un outil qui permet de repérer les élèves décrocheurs, ni d'agir en prévention.

### **La quantification du phénomène du décrochage**

C'était le premier objectif visé par cette expérimentation. Diverses difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de SYMSER rendent la quantification du phénomène du décrochage encore assez approximative :

- en raison de problèmes de fiabilité de l'INE (certains élèves sont encore inscrits dans un EPLE, mais sous un autre identifiant)
- en raison de la difficulté à croiser avec d'autres sources que celles de l'Education Nationale (CFA, établissements frontaliers...) : des élèves considérés comme « sans solution repérée » dans la base de données sont en réalité inscrits dans un autre cursus de formation.
- en raison du nombre d'établissements qui n'ont pas pris une part active dans SYMSER (près de 40 % des établissements théoriquement concernés)... et n'ont donc pas mis à jour les données brutes apparaissant dans SYMSER.
- par le fait que les établissements ont pu repérer en cours d'année des élèves décrocheurs, et engager une action vis-à-vis d'eux, qui ne sont pas comptabilisés.

En outre, le terme même de sans « solution » repérée a pu prêter à controverse. Il ne s'agissait pas, du point de vue des EPLE, de solution en termes de formation ou d'insertion professionnelle mais éventuellement la solution pouvait être une inscription à la mission locale... Pour autant, les jeunes avaient bien décroché de leur cursus scolaire.

### **« Mieux comprendre pour mieux agir »**

L'objectif plus qualitatif de SYMSER était de chercher à qualifier le décrochage et mieux le comprendre, pour améliorer l'action de prévention. Cette recherche de compréhension des motifs du décrochage est restée à un niveau strictement individuel pour chercher à apporter à chaque situation une réponse la mieux adaptée à l'élève (comme elle l'était précédemment dans le cadre des cellules de veille). Mais cet aspect n'a été que peu renseigné dans la base de données. Il était donc difficile de s'appuyer sur une analyse plus globale des raisons du décrochage pour chercher à mettre en place des réponses plus structurelles ou collectives... ou même définir des nouveaux axes de travail en réponse aux situations individuelles.

### **En conclusion**

Si SYMSER a permis de porter la question du décrochage sur le devant de la scène et de rendre plus perceptible l'ampleur du problème, il n'a pas atteint l'ensemble des objectifs visés, et notamment sur le plan qualitatif. C'est la dimension quantitative qui a surtout mobilisé l'attention des porteurs du projet... La décision de l'abandonner, quand la décision de la généralisation de SDO a été connue, a sans doute joué un rôle démobilisateur, au moment où des démarches de réflexion pour enrichir les actions de prévention auraient pu s'engager au niveau de l'académie, relayées au niveau de chaque bassin ou chaque établissement, en s'appuyant sur les éléments issus de la base de données.



## INTRODUCTION GENERALE

Dans le cadre des expérimentations, l'académie de Lille a mis en place un outil informatique (SYMSEER) qui permettait de quantifier précisément le nombre d'élèves décrocheurs et d'en faire apparaître la liste nominative pour chaque établissement, de manière à ce que celui-ci

- recherche les informations relatives aux élèves dont il ne connaissait pas la situation,
- engage une action en direction de chacun de ces élèves repérés comme décrocheur
- fasse le lien avec le CIO lorsqu'il jugeait que l'intervention était de son ressort ; le CIO pouvant ensuite transmettre à la MGI si cela lui paraissait la réponse adaptée.

Cette application permettait en outre d'indiquer les motifs repérés du décrochage pour chacun de ces élèves.

Il s'agissait donc, en s'appuyant sur cet outil informatique et cette base de données, de mobiliser l'ensemble des établissements autour de cette problématique du décrochage scolaire et, à partir de ces éléments à la fois quantitatifs et qualitatifs, de redéfinir des modalités d'action adaptées (au sein des établissements, à l'échelle des bassins concernés et plus largement sur l'académie.

Après la période d'expérimentation sur 8 bassins (287 établissements : collèges, lycées, EREA) , l'utilisation de SYMSEER devait être étendue à tous les établissements de l'académie (soit 14 bassins).

L'évaluation avait pour objectif de voir dans quelle mesure les établissements utilisaient effectivement l'outil et se l'appropriaient dans ses deux dimensions quantitative et qualitative, et s'inscrivaient réellement dans ses objectifs d'intensification et d'infléchissement de l'action en matière de prévention du décrochage.

Il était prévu d'en évaluer les effets sur l'action des établissements dès la phase d'expérimentation proprement dite (jusque décembre 2010), puis pendant l'année suivante (jusque décembre 2011).

La mise en place de SDO, annoncée dès Janvier 2011 a donné un coup d'arrêt à la mobilisation autour de ce projet. Certaines actions prévues dans le projet qui n'avaient pu se mettre en place en fin 2010 et que l'académie envisageait de reporter sur le premier trimestre 2011 ont finalement été abandonnées, faute de pouvoir en reporter le coût sur ce nouvel exercice. L'annonce en mars 2011 des incertitudes sur la prise en charge par le FEJ du coût de l'évaluation sur cette dernière année a en outre perturbé son déroulement. La décision a finalement été signifiée en août 2011 de la rupture de la convention portant sur l'évaluation de SYMSEER, à compter de début octobre.

## I. L'EXPÉRIMENTATION

### 1. Les objectifs du projet

L'Académie de Lille, porteur du projet avait indiqué 3 types d'objectifs :

1°/ Mieux connaître le décrochage scolaire et ses conséquences : repérage des diverses situations, suivi et prise en charge des jeunes concernés ;

2°/ réduire le nombre de jeunes sans solution de formation ou d'emploi par une meilleure coordination des acteurs concernés à l'échelle d'un bassin ;

3°/ développer au sein des établissements scolaires une véritable culture de prévention du décrochage et d'aide à l'insertion des jeunes.

Dans sa mise en œuvre, l'outil SYMSER devait donc articuler deux types d'objectifs

- Un objectif de quantification du décrochage
- Un objectif de qualification des motifs du décrochage

Des objectifs connexes :

- En s'appuyant sur les éléments qualitatifs, adapter les modalités d'action en prévention (« mieux connaître pour mieux agir »)
- Favoriser les articulations entre les différents acteurs de l'EN autour de chaque situation (relais EPLE-CIO-MGI).

Dans les faits le terme « SYMSER » recouvrait 2 dimensions distinctes :

- le **projet** SYMSER quand il s'agissait de la dimension plus qualitative : les actions menées ou à mener autour du décrochage, les articulations à construire avec d'autres dispositifs ou d'autres projets, les coopérations à engager avec d'autres acteurs, etc
- **l'outil** SYMSER quand on traitait strictement des questions techniques et des éléments quantitatifs.

## 2. Descriptif du projet et de l'action expérimentée

L'académie de Lille a mis en place dans les EPLE un outil informatique (SYMSER) faisant apparaître, établissement par établissement :

- les élèves qui avaient disparu de la base Sconet entre année  $n-1$  et année  $n$ , sans avoir obtenu le diplôme qui sanctionnait le cycle d'études dans lequel ils étaient inscrits (et donc non ré-inscrits dans l'académie) : appelés dans SYMSER les « sans solution repérable », et que l'on peut considérer comme « ayant décroché » du système scolaire.
- les élèves encore présents dans la base (donc inscrits) mais non présents dans l'établissement : « les décrocheurs ».

Cette application informatique permettait en outre aux établissements eux-mêmes d'introduire en cours d'année les élèves qu'ils repéraient comme en voie de décrochage. Les établissements avaient la responsabilité « d'engager des actions » vis-à-vis des élèves apparaissant dans SYMSER, de renseigner l'outil sur les démarches engagées ainsi que les motifs repérés du décrochage pour chaque élève, puis si nécessaire de transmettre (toujours via SYMSER) le dossier au CIO, qui devait lui-même chercher à agir auprès de l'élève. De la même manière et si nécessaire, le dossier pouvait ensuite être transmis par le CIO à la MGI.

Pour la saisie informatique, les motifs de décrochage avaient été formulés en 14 items (cette formulation avait été reprise de travaux antérieurs de la MGI) :

- √ Organisation Fonctionnement Ecole
- √ Problèmes avec autorité
- √ Echecs scolaires
- √ Non maîtrise socle fondamentaux
- √ Orientation imposée
- √ Manque intérêt formation
- √ Faibles aspirations scolaires et professionnelles
- √ Faible estime de soi

- √ Situation familiale difficile
- √ Quartiers défavorisés
- √ Eloignement géographique
- √ Déménagement
- √ Désocialisation
- √ Recherche rémunération
- √ Autres causes (à préciser)

Cet outil a été déployé sur 8 des 14 bassins que compte l'académie, soit 287 établissements (collèges, LP, LGT, EREA). Les 8 bassins retenus l'ont été en vue d'articuler ce projet avec d'autres expérimentations autour de la mise en place ou du renforcement des partenariats pour l'accompagnement et le suivi des jeunes décrocheurs.

L'Académie est notamment co-pilote avec la Région Nord-Pas de Calais d'un de ces projets qui a été déployé sur 5 territoires (il s'agit de PARTAJ : Plan d'Action Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes) :

- Sambre-Avesnois,
- le Valenciennois,
- le bassin de Béthune-Bruay,
- le bassin de Lens-Liévin-Hénin-Carvin,
- le Versant Nord-Est de la Métropole Lilloise (Roubaix-Tourcoing et communes limitrophes)

Les deux autres bassins d'expérimentation de SYMSER sont :

- la communauté urbaine d'Arras qui conduit le projet « Raccrochons les décrocheurs »
- la communauté urbaine de Dunkerque, sur laquelle l'association « Entreprendre ensemble » expérimente de nouvelles modalités de suivi et d'accompagnement des jeunes décrocheurs.

Au moment de la mise en route sur chaque bassin, le rectorat a organisé une réunion d'information sur le projet d'expérimentation et de présentation de l'outil, à laquelle étaient conviés tous les EPLE, le(s) CIO et la MGI du bassin.

Une fois l'application installée, chaque établissement avait accès dans SYMSER à la liste des élèves dont la dernière inscription connue était chez lui. Il lui revenait alors « d'engager une action ». Même si le type d'action à engager n'était pas précisément défini dans le projet (chaque établissement pouvant définir les modalités qui lui apparaissaient souhaitables), il s'agissait en premier lieu de chercher à reprendre contact avec l'élève et/ou sa famille, de chercher à mieux comprendre les raisons de son décrochage et de proposer des solutions adaptées à sa situation (et éventuellement un accompagnement ou une orientation vers d'autres structures).

Quand il « engageait une action », l'établissement activait le dossier de l'élève dans SYMSER, qui devenait alors un outil de suivi de cette action (entretiens réalisés, contenu des entretiens, motifs du décrochage, propositions faites au jeune, etc.). Chacun disposait donc de données, mais il faut noter que :

- chaque établissement n'avait accès qu'aux données le concernant ;
- Les CIO n'avaient accès qu'aux dossiers des élèves que leur avaient transmis les EPLE ;
- la MGI n'avait accès qu'aux dossiers des élèves que leur avaient transmis les CIO.

La base de données SYMSER était donc mise à jour en temps réel : à tout moment, les services du rectorat disposaient de toutes les données par établissement et par bassin, et *a fortiori* au niveau

global sur les 8 bassins. Ils procédaient mensuellement à un état quantitatif par type d'établissement et par bassin :

- les jeunes « sans solutions repérable », et ceux pour qui une action était engagée (ou dossiers traités)
- les décrocheurs, et actions engagées (ou dossiers traités)
- les motifs de décrochage indiqués (dans les 14 items pré-définis).

### 3. Calendrier et durée de l'expérimentation

L'expérimentation a démarré à la rentrée 2009-2010 et était prévue jusqu'en fin 2010. L'hypothèse était qu'à ce moment-là, l'outil informatique fonctionnerait dans l'ensemble des établissements d'expérimentation, et son utilisation pourrait ensuite être étendue à l'ensemble des EPLE de l'académie, entrerait dans le « droit commun » et ne nécessiterait plus d'attention particulière.

Au cours de cette phase d'expérimentation devait être mis en place un séminaire académique autour de la question du décrochage scolaire. En s'appuyant sur les enseignements de SYMSER, il devait être possible de disposer d'éléments quantitatifs « fiables » et d'éléments qualitatifs pour une meilleure compréhension du phénomène. Sur cette base, il devait s'agir de faire évoluer l'action des établissements en matière de lutte contre le décrochage et de prévention (mobiliser les personnels, enrichir, infléchir, faire évoluer les modalités d'action...).

Les premiers mois (septembre à novembre 2009) ont été consacrés à l'adaptation d'un outil existant dans l'académie de Nantes (JASMIN, élaboré les années précédentes pour la MGI) pour mettre au point l'outil SYMSER.

L'installation de SYMSER dans les EPLE des 8 bassins d'expérimentation a été réalisée entre décembre 2009 et mars 2010.

Les établissements ont donc progressivement commencé à l'utiliser à compter de janvier 2010 et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une des caractéristiques de SYMSER (notamment en raison de son lien direct avec la base SCONET) est qu'il est « remis à zéro » entre 2 années scolaires ; les établissements ont donc redémarré avec de nouvelles listes d'élèves en octobre 2010. Là encore la montée en charge a été progressive au fil des mois.

Dès mi janvier 2011, la décision d'abandonner SYMSER en raison de la mise en place prochaine de SDO –ISEI a été officielle. Même si SYMSER a quand même été utilisé jusqu'en juin 2011 par les établissements (et son utilisation a été suivie par les services du rectorat sur les aspects quantitatifs), la mobilisation des acteurs n'a bien évidemment plus été la même : le dernier comité de pilotage autour du projet a eu lieu le 18 janvier 2011.

Le séminaire qui n'avait pu se tenir en fin d'année 2010, et qui devait être programmé dans les premiers mois de 2011, a été annulé en raison de l'impossibilité signifiée par le FEJ de reporter l'utilisation des fonds non utilisés d'une année sur l'autre. Il en a été de même pour une plaquette sur le décrochage, que le rectorat avait envisagé de réaliser pour une diffusion auprès de tous les établissements scolaires de l'académie.

## II. L'ÉVALUATION

### 1. Objectifs et modalités de l'évaluation

#### Calendrier de l'évaluation

Si l'expérimentation était prévue de septembre 2009 à décembre 2010, l'évaluation quant à elle, devait se poursuivre jusqu'en décembre 2011 (soit une année de plus que l'expérimentation proprement dite) :

- pour « suivre » l'appropriation de l'outil par les établissements et la montée en charge de SYMSER pendant la phase d'expérimentation, et repérer ses effets immédiats sur la manière d'aborder la question par les établissements ;
- et pour « suivre » l'appropriation des enseignements issus de l'utilisation de SYMSER à l'issue de la première année et évaluer notamment ses effets sur les pratiques des établissements en matière de prévention du décrochage.

Il est à noter que nous étions en outre chargés de l'évaluation du projet PARTAJ déjà évoqué plus haut (mise en place de plateformes territoriales partenariales autour du décrochage scolaire sur 5 territoires de l'académie) auquel le projet SYMSER était étroitement articulé, voire dont il devait constituer une grande part du volet « prévention ». Il nous importait donc d'examiner comment des liens entre les 2 projets se construisaient, et ce que SYMSER apportait au projet PARTAJ, à la fois en termes d'informations quantitatives, de réflexion portée par les acteurs de l'éducation nationale sur la question du décrochage, et de pistes pour l'action en direction des décrocheurs particulièrement dans la dimension prévention.

#### Les objectifs de l'évaluation

Compte tenu du projet, les objectifs de l'évaluation ont été de vérifier :

- que les établissements et structures s'impliquaient effectivement dans l'utilisation de l'outil SYMSER,
- qu'ils se mobilisaient autour des situations repérées et mettaient en place des actions,
- que les informations qualifiant les motifs de décrochage étaient effectivement renseignées et suffisamment explicites et « partagées », pour mettre en place une action adaptée, y compris quand il y avait passage de « relais ».

En outre, nous avons cherché à savoir comment les données apparaissant au travers de l'expérimentation (au niveau académique comme au niveau du rectorat) engageaient les acteurs dans une réflexion sur des modalités d'intervention ou d'action favorisant la dimension préventive. (Mais en raison de la suspension du versement par le FEJ des fonds liés à l'évaluation, puis de la suspension des travaux pendant quelques mois en 2011, enfin de l'arrêt officiel de l'évaluation, cet aspect là n'a pas pu être examiné de manière aussi approfondie que nous l'avons envisagé : il était prévu de le traiter principalement dans la dernière phase de notre démarche).

#### Les modalités

Nous avons procédé par :

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-224

- la participation/observation de réunions de sensibilisation, d'information et de formation des établissements (au cours des premiers mois),
- le traitement et l'analyse des données issues du logiciel SYMSER qui nous étaient transmises quasi mensuellement (nombre d'établissements « actifs » dans SYMSER, élèves repérés, actions engagées, transmission vers d'autres structures, etc.), notamment pour suivre l'évolution dans le temps de la mobilisation des acteurs.
- des rencontres à intervalles réguliers avec les personnes qui, dans les services du rectorat, avaient en charge la conduite et la mise en œuvre de ce projet ou le traitement des données.
- des entretiens à différents moments de l'expérimentation avec les personnels dans les établissements, les CIO et la MGI, sur différents bassins sur lesquels SYMSER était expérimenté.
- un questionnaire aux établissements, d'une part pour avoir des éléments sur leur utilisation de SYMSER et leur opinion sur l'intérêt et l'usage de cet outil, sur leur action en matière de prévention du décrochage, et notamment sur le fonctionnement de leurs cellules de veille, et les partenariats existants (ce questionnaire a été diffusé aux établissements en fin d'année 2010 pour des retours en janvier 2011, nous avons reçu 108 réponses sur 212 questionnaires envoyés – nous n'avons ciblé que les bassins sur lesquels le projet PARTAJ était lui aussi déployé dans la mesure où en fin de questionnaire quelques questions avaient trait à cet autre projet d'expérimentation et à l'articulation entre les 2 projets ; soit un taux de retour de 51%).

### III. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Compte tenu des caractéristiques de cette expérimentation, les principaux enseignements qu'on peut en tirer ont trait aux processus mis en œuvre en matière de lutte contre le décrochage scolaire.

Même si ce sont des aspects déjà connus, un certain nombre de points de vigilance qu'il est nécessaire d'avoir à l'esprit quand on met en place ce type d'expérimentation ont été confirmés par nos observations et nos analyses :

- la mise en place de nouveaux outils qui demandent un certain investissement des personnels (en temps mais aussi au regard de la problématique qu'on souhaite traiter) génère d'inévitables résistances qui ne tombent pas du seul fait d'injonctions ou d'obligations répétées. Il subsiste notamment pour certains acteurs la crainte d'effets connexes qui leur soient préjudiciables auxquelles il convient d'être attentif.
- les « circuits » et processus de coopérations entre acteurs (ici entre EPLE, CIO et MGI) apparaissent figés voire normatifs, dès lors qu'ils sont « inscrits » dans l'outil informatique. Ils ne rendent alors pas compte de la réalité des pratiques déjà existantes, ni de leur diversité. Le risque est alors de les appauvrir à terme alors que l'objectif était initialement de les susciter ou de les systématiser...
- les enjeux et les finalités qualitatives de la mise en place d'un tel outil ont à être régulièrement réaffirmés pour éviter que les aspects quantitatifs ne deviennent la principale préoccupation des acteurs comme des pilotes
- cela suppose d'organiser à différentes échelles la réflexion collective à partir des données recueillies : quels enseignements peut-on en dire ? dans quelle direction, vers quel type d'action cela doit-il inciter à aller ?

- ceci est d'autant plus vrai quand la suite immédiate de l'utilisation de l'outil consiste en une prise en charge et/ou un suivi individuel de chacun des élèves repérés : comment à partir d'une somme ou une juxtaposition de situations individuelles peut-on construire une analyse plus globale de la problématique du décrochage (à l'échelle d'un établissement, d'un bassin ou d'une académie), pour définir des axes d'action pertinents.

Il nous semble en effet qu'une politique de lutte contre le décrochage ne peut se résumer à la mise en place de suivis individuels d'élèves décrocheurs mais de façon plus qualitative doit viser à construire des dynamiques d'« accrochage des élèves à leur scolarité » au sein même des établissements.

(Certains établissements de l'académie ont d'ailleurs mis à profit la possibilité de mettre en place des projets innovants dans le cadre du projet PARTAJ, expérimenté lui aussi sur les mêmes bassins, pour développer des actions plus collectives en direction des élèves en risque de décrochage.)

## 1. Résultats de l'évaluation

### i. Les publics touchés par l'expérimentation

Si, bien évidemment, il s'agit *in fine* d'intervenir auprès des jeunes décrocheurs, l'expérimentation dont il est question ici visait directement les établissements scolaires. C'est donc essentiellement d'eux qu'il sera question dans ce chapitre. C'est au travers des éléments concernant les actions engagées par les établissements que la question du « public final » sera abordée.

### Les établissements

#### *La montée en charge*

Sur l'année 2009-2010, 52 % des établissements potentiellement concernés par l'expérimentation avaient utilisé SYMSER, qui avait été installé entre décembre 2009 et février 2010.

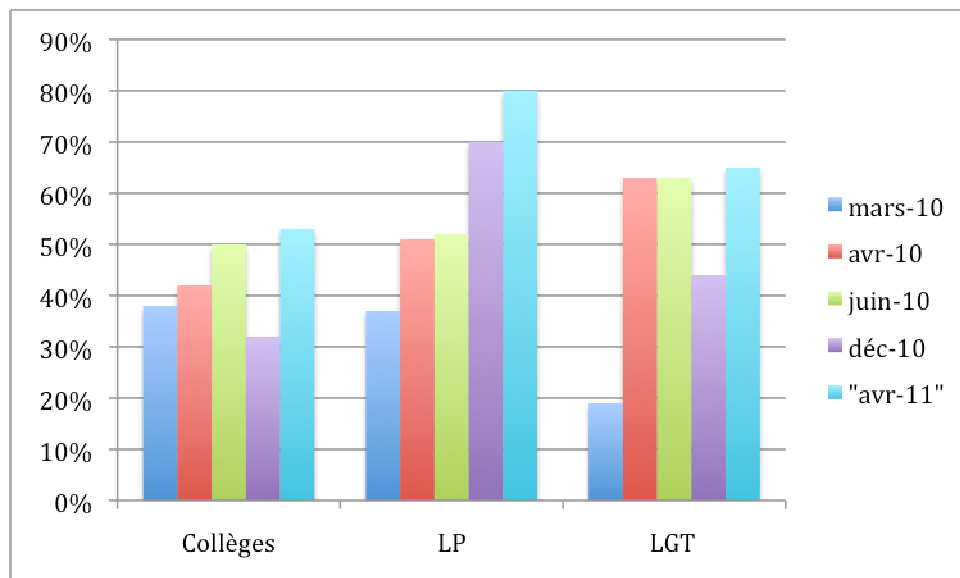
Sur l'année 2010-2011 : ils n'étaient que 42 % en décembre (rappelons qu'en début d'année scolaire les données de SYMSER étaient remise à zéro et que les établissements redémarraient avec de nouvelles listes d'élèves). Ce taux a régulièrement progressé au fil des mois, même lorsqu'il a été officiel que SYMSER serait abandonné l'année suivante. Il a finalement atteint un taux supérieur de plus de 10 points

1/02/2011	51,2%
7/03/2011	57,5%
4/04/2011	61,3%
2/05/2011	63,4%

Il faut noter que les 63 % d'établissements actifs dans SYMSER couvrent 70% des situations repérées par SYMSER, qu'il s'agisse des élèves sans situation connue ou des décrocheurs. On peut donc penser que ceux qui sont le plus concernés par la question du décrochage se sont plus fortement mobilisés que d'autres. Ceci semble confirmé par les réponses au questionnaire en janvier 2011 : 1/3 des répondants n'utilisant pas SYMSER l'ont justifié par le faible nombre de décrocheurs dans l'établissement..

Part des établissements « actifs » dans SYMSER dans l'ensemble des établissements présents sur les bassins d'expérimentation et disposant de l'application par type d'établissement.

Les données apportées ici couvrent la période mars 2010 à avril 2011, c'est à dire à partir du moment où SYMSER a été installé dans tous les établissements concernés par l'expérimentation et jusqu'à la fin du 2<sup>nd</sup> trimestre de l'année scolaire suivante.



- S'ils ne s'y sont pas mis « tout de suite », les LGT se sont pourtant assez fortement mobilisés (passant de moins de 20 % à plus de 60 % en l'espace de quelques semaines). On voit, à partir des chiffres portant sur la deuxième année que c'est surtout à partir de la fin de premier trimestre scolaire (à partir de décembre) que majoritairement les LGT se mobilisent sur la question du décrochage.
- Si la montée en charge des LP a été plus faible la première année, elle a été nettement plus forte l'année suivante, et ce dès le premier trimestre scolaire. La question du décrochage est plus rapidement présente dans ces établissements (souvent dès le début de l'année...) et il semble que les LP aient finalement fait de SYMSER un outil inscrit dans leur démarche de prise en charge de cette question.
- les collèges sont dans une situation un peu spécifique par rapport à l'utilisation de l'outil qui ne concerne que les élèves de plus de 16 ans (non-soumis à l'obligation scolaire). D'autres dispositifs de signalement et de prise en charge existent pour les élèves de moins de 16 ans. Ceci peut expliquer leur plus faible implication dans cette expérimentation et leur moindre activité en début d'année scolaire (ils ont alors un assez faible nombre d'élèves âgés de moins de 16 ans).

En nous appuyant sur les entretiens que nous avons menés et sur les réponses au questionnaire, nous pouvons avancer plusieurs types d'explication à la « non-activité » d'une proportion non négligeable d'établissement dans SYMSER :

- L'utilisation d'un tel logiciel n'est pas nécessairement complètement intégrée dans le fonctionnement de l'établissement dans le cadre de son action de lutte contre le décrochage et les établissements n'y ont pas recours « immédiatement ». Celui-ci est souvent perçu comme « en plus » et chronophage... Ceci semble confirmé par les établissements ayant répondu au questionnaire mais n'utilisant pas SYMSER, qui évoquent majoritairement le manque de temps pour s'approprier l'outil et/ou pour le renseigner.
- Même si SYMSER permet de repérer des élèves qui sont déjà en rupture avec les établissements (ayant « disparu » de la base SCONET notamment), ce ne sont pas ces situations là qui mobilisent le plus les établissements (ce point avait déjà été indiqué dans les précédentes notes d'évaluation). Les établissements l'utilisent largement pour saisir des



situations de décrochage qu'ils repèrent eux-mêmes au cours de l'année... C'est donc au fil des mois qu'on peut constater une réelle montée en charge.

- En outre, un certain nombre d'établissements n'ont pas voulu utiliser SYMSER par crainte de quantifier avec précision le nombre de décrocheurs. Ils s'appuient sur le raisonnement suivant : décrocheurs = baisse d'effectifs = baisse des moyens... ce qui dans le contexte des années 2010 et 2011 constituait une réelle préoccupation pour les chefs d'établissements.

### La quantification du décrochage

C'était un des premiers objectifs de SYMSER : avoir une vision plus juste du nombre d'élèves décrocheurs. Progressivement après la mise en service les listes d'élèves ont été « réajustées » pour ne plus laisser apparaître les élèves décrocheurs en cours de formation post-bac ni ceux qui avaient obtenu *a minima* le BEP ou le Bac (les titulaires d'un simple CAP ont été maintenus).

Très rapidement, il est apparu un certain nombre d'aspects techniques qui rendaient les premières données peu fiables : un certain nombre d'élèves apparaissant comme sans solution repérée étaient en fait toujours inscrits dans un établissement de l'académie :

- leur nom pouvait avoir été orthographié de manière légèrement différente au moment de la saisie (tiret en plus ou en moins, premier ou deuxième prénom... par exemple)
- le nouvel établissement avait pu attribuer un nouvel identifiant (INE)
- les élèves pouvaient être inscrits en CFA sans que l'établissement précédent en soit informé
- de nombreux élèves pouvaient être scolarisés en Belgique.

En outre, le nombre d'élèves décrocheurs dans SYMSER ne fait pas apparaître les élèves encore scolarisés mais auprès desquels les établissements engagent une action de prévention en raison d'un fort taux d'absentéisme et/ou d'un désintérêt manifeste pour leur scolarité.

Sur les 8 bassins concernés parmi les 14 de l'académie :

	Juin 2010	Avril 2011
Nombre total de situations apparaissant dans SYMSER	9455	9337
Nombre de dossiers traités par les établissements	3285 (35% des situations)	2992 (32% des situations)
Nombre d'élèves « sans solution repérée »	6792 (72% du nbre total de situations)	6921 (74% du nbre total de situations)
Nombre de dossiers traités par les établissements	1771 (26% du nbre de situations)	1464 (21% du nbre de situations)
Nombre d'élèves décrocheurs	2663 (28% du nbre total de situations)	2416 (26% du nbre total de situations)
Nombre de dossiers traités par les établissements	1514 (57% du nbre de situations)	1528 (63% du nbre de situations)

Rappelons qu'en juin 2010, 52% des établissements étaient actifs dans SYMSER ; en avril 2011 ils étaient 61,3%. Le nombre de situations indiqué ici concerne la totalité des établissements (actifs ou non dans SYMSER mais théoriquement concernés par l'expérimentation).

### La « qualification » du décrochage

Rappelons que SYMSER proposait 14 items pour qualifier le décrochage. Ils avaient à indiquer pour chaque élève pour lequel ils engageaient une action ce qu'ils retenaient comme raison principale de son décrochage :

- √ Organisation Fonctionnement Ecole
- √ Problèmes avec autorité
- √ Echecs scolaires
- √ Non maîtrise socle fondamentaux
- √ Orientation imposée
- √ Manque intérêt formation
- √ Faibles aspirations scolaires et professionnelles
- √ Faible estime de soi
- √ Situation familiale difficile
- √ Quartiers défavorisés
- √ Eloignement géographique
- √ Déménagement
- √ Désocialisation
- √ Recherche rémunération
- √ Autres causes (à préciser)

Cette recherche de qualification du décrochage était un des points que les initiateurs du projet avaient présenté comme central : chercher à mieux comprendre et donc à qualifier les motifs de décrochage, devait permettre ensuite d'être mieux armés pour voir comment y répondre et définir quels types d'actions mener. Il s'agissait aussi, lors d'un passage de relais entre acteurs, de transmettre des informations utiles, là encore pour gagner en pertinence dans les modes de réponses et de suivi.

Or ce point n'a été que très peu renseigné :

- pour 231 situations en juin 2010 (soit 7 % des situations traitées)
- pour 149 situations en mars 2011, soit (6,4% des situations traitées à ce moment là)

Ils sont pourtant 34% des répondants au questionnaire à avoir affirmé « renseigner toujours » les items de décrochage, et 25 % disent ne jamais les renseigner...

Sur les 149 situations renseignées en mars il s'agit de :

Manque d'intérêt pour la formation	44 %
Situation familiale difficile	12 %
Echec scolaire	9%
Problèmes avec l'autorité	6%
Désocialisation	5%

Les autres items n'apparaissent que dans 1 à 3 % des cas. « Autre raison » est indiqué dans 9 % des cas. (Ces chiffres sont bien évidemment à prendre avec prudence dans la mesure où il s'agit d'un faible échantillon. A notre connaissance ces informations n'ont pas été réellement analysées ni exploitées... sans doute en partie pour cette raison).

Au cours des entretiens réalisés dans la première phase de l'expérimentation, de nombreux interlocuteurs nous ont fait part de leurs interrogations à la lecture de ces items. Certaines formulations ne leur paraissaient pas complètement claires, et surtout, ils craignaient que « tout le monde ne mette pas la même chose derrière les mots », ce qui posait problème.

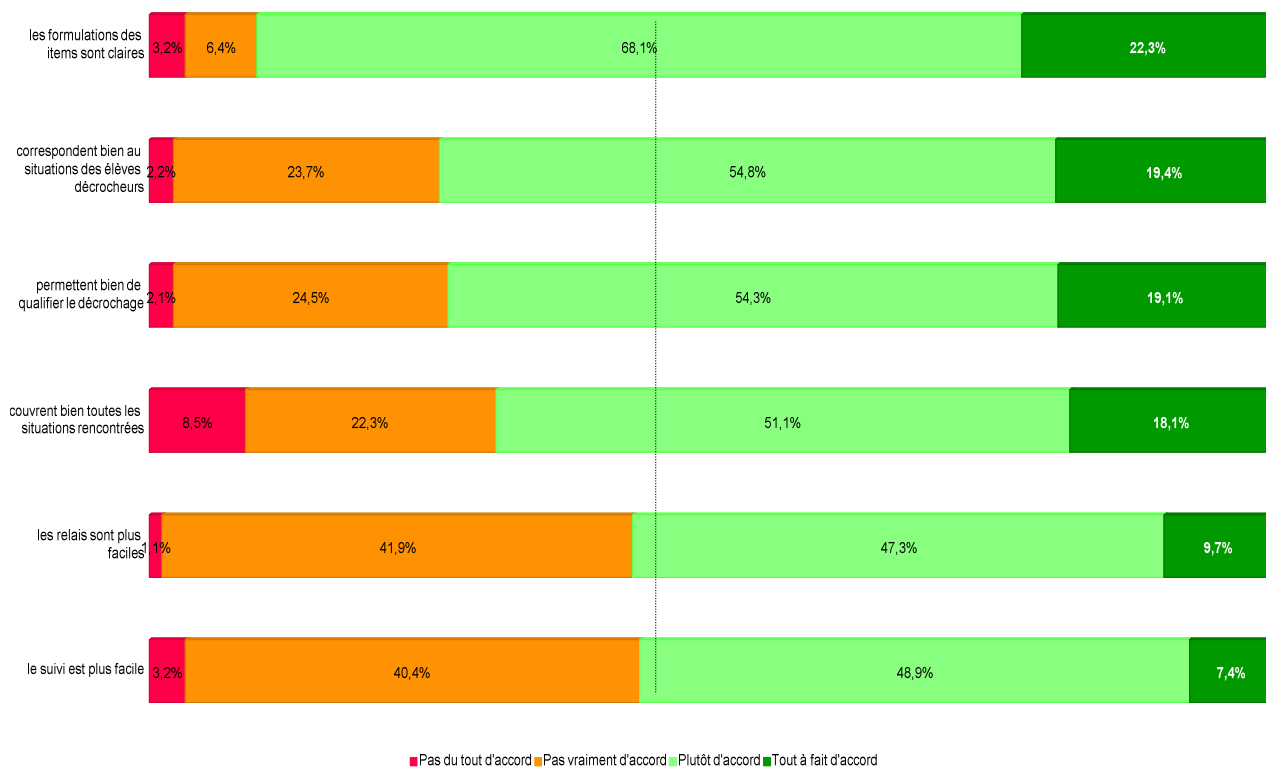
Rapport d'évaluation finale du projet AP1-224

- à un niveau individuel, dans la mesure où il était prévu une transmission des dossiers via SYMSER, et cette information devait faciliter l'ajustement des réponses que chacun pouvait apporter.
- A un niveau plus global dans la mesure où il était prévu de s'appuyer sur une analyse de ces informations pour décider des modalités d'action les plus pertinentes (et pas strictement en termes de réponses individuelles).

Certains avaient émis le souhait qu'au moins à l'échelle de chaque bassin, un temps d'échange soit organisé autour de ces points. Cela semblait nécessaire notamment dans le cas où le dossier était transmis de l'EPLÉ au CIO, puis du CIO à la MGI. A notre connaissance, rien n'a été mis en place à ce sujet.

Cependant, après plusieurs mois d'utilisation (en réponse au questionnaire diffusé en janvier 2011) les établissements ont majoritairement un avis nettement positif sur ce point : ils trouvent que les items sont clairs et couvrent bien la diversité des situations de décrochage. A noter que les collèges notamment, indiquent que cela facilite à la fois le suivi et les relais avec CIO et MGI (à plus de 60%) alors que pour l'ensemble des établissements, c'est la proposition qui recueille le moins d'avis positifs.

#### Les items pour qualifier les motifs de décrochage



### Les actions engagées ou dossiers traités

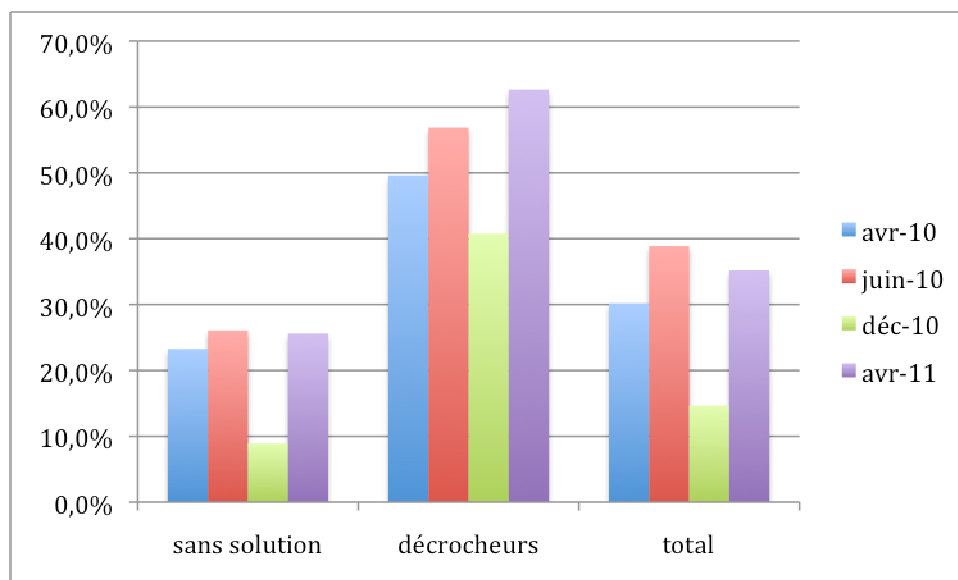
Les données qui apparaissent dans les paragraphes suivants concernent les établissements actifs dans SYMSER au regard des situations qui les concernent. Pour avoir le taux d'actions engagées au regard de l'ensemble des situations repérées, y compris dans les établissements théoriquement concernés mais non actifs dans SYMSER, il y a lieu de se reporter au tableau de la page 17 (§ « Quantification du décrochage »).

Les données dont on peut disposer au travers de l'outil ne permettent pas de connaître la nature des actions engagées mais le nombre d'élèves pour lesquels l'établissement s'est saisi de la situation et a (au moins) ouvert un dossier dans SYMSER.

#### Rapport d'évaluation finale du projet AP1-224

En lien direct avec l'activation de SYMSER dont on a déjà indiqué qu'elle était plus importante au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre scolaire, on constate que pour les établissements actifs, la part des situations traitées est faible en décembre (environ 15 % de celles qui apparaissent dans SYMSER) et qu'elle augmente très fortement au cours du trimestre suivant.

Part des élèves repérés dans SYMSER, pour lesquels une action est engagée par l'établissement, tous établissements confondus



On note une différence sensible entre les deux catégories d'élèves recensés dans SYMSER. Les établissements se sont globalement plus fortement investis auprès des décrocheurs que des élèves signalés dans SYMSER comme étant « sans solution repérable ».

Ceci peut s'expliquer notamment par la nature de ce qui est à faire et des relations qui peuvent éventuellement encore exister entre l'établissement et l'élève et/ou sa famille :

### Les « sans solutions repérables »

Pour les « sans solution repérable », il s'agit de rechercher des informations sur des élèves avec lesquels l'établissement n'a généralement plus de contact. Lors des entretiens que nous avons pu mener, nos interlocuteurs ont dit avoir, dès le lancement de l'expérimentation entamé un certain nombre de démarches pour reprendre contact. Mais cela leur demandait beaucoup de temps pour finalement un piètre résultat :

- Certains élèves avaient changé de coordonnées (adresse, téléphone...) et il n'entraît pas dans leur fonction ni dans leurs possibilités de se lancer dans une enquête.
- Certaines familles ou élèves ne répondaient pas à leurs sollicitations... et ne voulaient plus entendre parler de l'établissement. Ils ont quelquefois eu des réactions du type « vous n'avez plus le droit de chercher à nous joindre, x... a plus de 16 ans, il n'est plus obligé ».

De ce fait, un certain nombre d'établissements ont préféré s'intéresser en priorité aux élèves décrocheurs.

## Les décrocheurs

Rappelons que les décrocheurs repérés au départ dans SYMSER sont les élèves inscrits dans l'établissement mais qui n'y sont pas réellement présents. Pour les décrocheurs, l'établissement est plus facilement reconnu comme légitime pour agir.

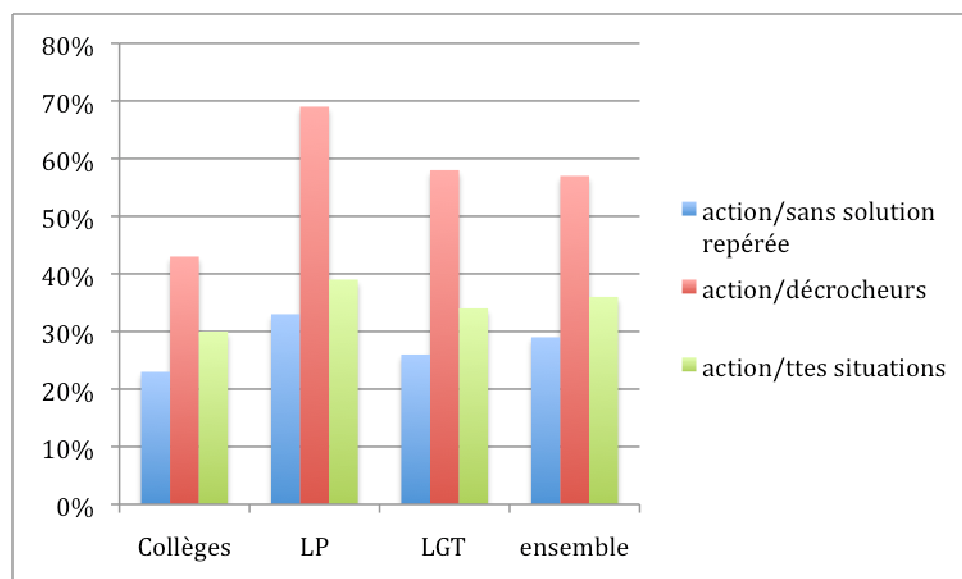
Mais à cela s'ajoutent les élèves que l'établissement lui-même repère comme décrocheur (ou en voie de décrochage) au cours de l'année scolaire, pour lequel il engage une action et qu'il entre dans SYMSER. Sur les tableaux quantitatifs, il est ensuite impossible de les distinguer de ceux qui étaient déjà repérés en début d'année par l'outil. Et en raison de ces caractéristiques de l'application informatique (c'est une de ses faiblesses), on a vu à partir des données spécifiques par Bassin, qu'on a dans certains cas un taux d'actions engagées de plus de 100% : il y a plus de dossiers traités que d'élèves repérés. Néanmoins, il est vraisemblable qu'il n'y ait pas eu d'action engagée pour tous les élèves initialement repérés, mais qu'il s'agit en grande partie d'élèves qui se sont « surajoutés » en cours d'année par l'ouverture d'un dossier sans que cela vienne modifier le nombre total des décrocheurs.

Néanmoins, on comprend facilement que ce soit ces élèves-là qui mobilisent majoritairement les enseignants : ils sont encore en lien avec l'établissement, voire même y sont encore suffisamment présents... mais les personnels les perçoivent sur la voie du décrochage, et tentent d'agir pour éviter que ce décrochage ne se confirme.

## Les actions engagées par types d'établissements

Le taux d'actions engagées a augmenté de 12 points sur l'ensemble des établissements (passant de 36 % des élèves repérés en juin 2010, à 48 % en avril 2011). Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une progression sur une même cohorte, puisque SYMSER a été « remis » à zéro à la nouvelle rentrée. Cette augmentation concerne les 3 catégories d'établissements, même si elle est un peu plus forte dans les collèges et les LP que dans les LGT.

Actions engagées au regard du nombre de situations, en juin 2010 par type d'établissement (ces données ne tiennent pas compte des 2 EREA)

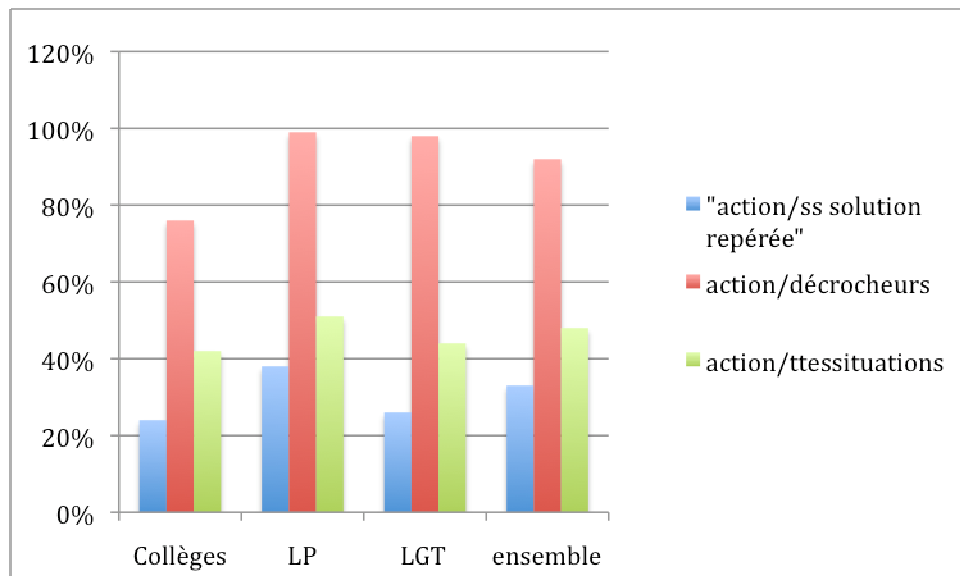


juin-10 actions/ss sol actions/décroch actions/tous

## Rapport d'évaluation finale du projet AP1-224

Collèges	23%	43%	30%
LP	33%	69%	39%
LGT	26%	58%	34%
ensemble	29%	57%	36%

Actions engagées au regard du nombre de situations, en avril 2011 par type d'établissement (ces données ne tiennent pas compte des 2 EREA)



	avr-11	actions/ss sol	actions/décroch	actions/tous
Collèges		24%	76%	42%
LP		38%	99%	51%
LGT		26%	98%	44%
ensemble		33%	92%	48%

### Les cellules de veille

C'est une des instances principales de prévention du décrochage au sein des établissements scolaires.

88 % des établissements ayant répondu au questionnaire disent avoir une cellule de veille réellement active au sein de l'établissement. Pour 50 % d'entre elles, elle se réunit une fois par mois ou plus.

Les difficultés rencontrées :

	Effectifs	Fréquence
organiser concrètement les réunions de la cellule de veille	11	13%
mobiliser les personnels de l'établissement	13	15%
repérer les élèves décrocheurs quand il est encore possible d'agir	15	17%
trouver de bonnes manières d'agir en direction des élèves décrocheurs	56	64%
apporter des réponses adaptées aux situations repérées	68	77%
Total/ répondants	88	

Interrogés : 108 / Répondants : 88 / Réponses : 173

La difficulté de loin la plus importante, exprimée par les établissements porte sur les manières d'agir, et plus encore d'avoir des réponses adaptées à apporter aux situations : globalement 77 % ; 83 % des lycées et 70 % des collèges .

### Rapport d'évaluation finale du projet AP1-224

### ***Les coopérations entre acteurs de l'éducation nationale***

C'était un des objectifs annoncés dans ce projet. L'application a d'ailleurs été construite dans ce sens : lorsque les établissements estimaient avoir fait tout ce qui était en leur pouvoir auprès des repérés, ils avaient à transmettre le dossier au CIO qui prenait le relais.

A son tour, le CIO avait à transmettre le dossier à la MGI quand lui-même avait rencontré l'élève et fait ce qui entrait dans ses compétences sans que cela aboutisse à une solution pour l'élève.

Il semble que ce « circuit » n'ait pas réellement fonctionné. Très peu de situations d'élèves ont été transmises par SYMSER.

En mai 2010,

Concernant les jeunes sans solution repérée :

- les CIO suivaient moins de 8 % de jeunes sans solution repérée pour lesquels un établissement avait engagé une action dans SYMSER
- La MGI suivait moins de 4 % des jeunes pour lesquels un établissement avait engagé une action.

Concernant les jeunes décrocheurs :

- les CIO suivaient environ 8 % des élèves décrocheurs pour lesquels un établissement avait engagé une action
- les Pôles MGI suivaient entre 3 et 4% des élèves décrocheurs pour lesquels un établissement avait engagé une action
- les PCA (Professeurs coordinateurs d'action) suivaient un peu moins de 1% des élèves décrocheurs pour lesquels un établissement avait engagé une action.

Les données relatives à ces transmissions et à ces prises en charge par les CIO et/ou la MGI ne nous ont plus été fournies en 2011.

Lors de nos entretiens avec les acteurs, plusieurs de nos interlocuteurs (qu'il s'agisse des établissements, des CIO ou de la MGI) ont été assez critiques sur le modèle « linéaire » et « successif » que semblait imposer SYMSER dans les coopérations entre les différentes structures. A leurs yeux, cela ne pouvait rendre compte de la diversité et de la richesse des partenariats existants.

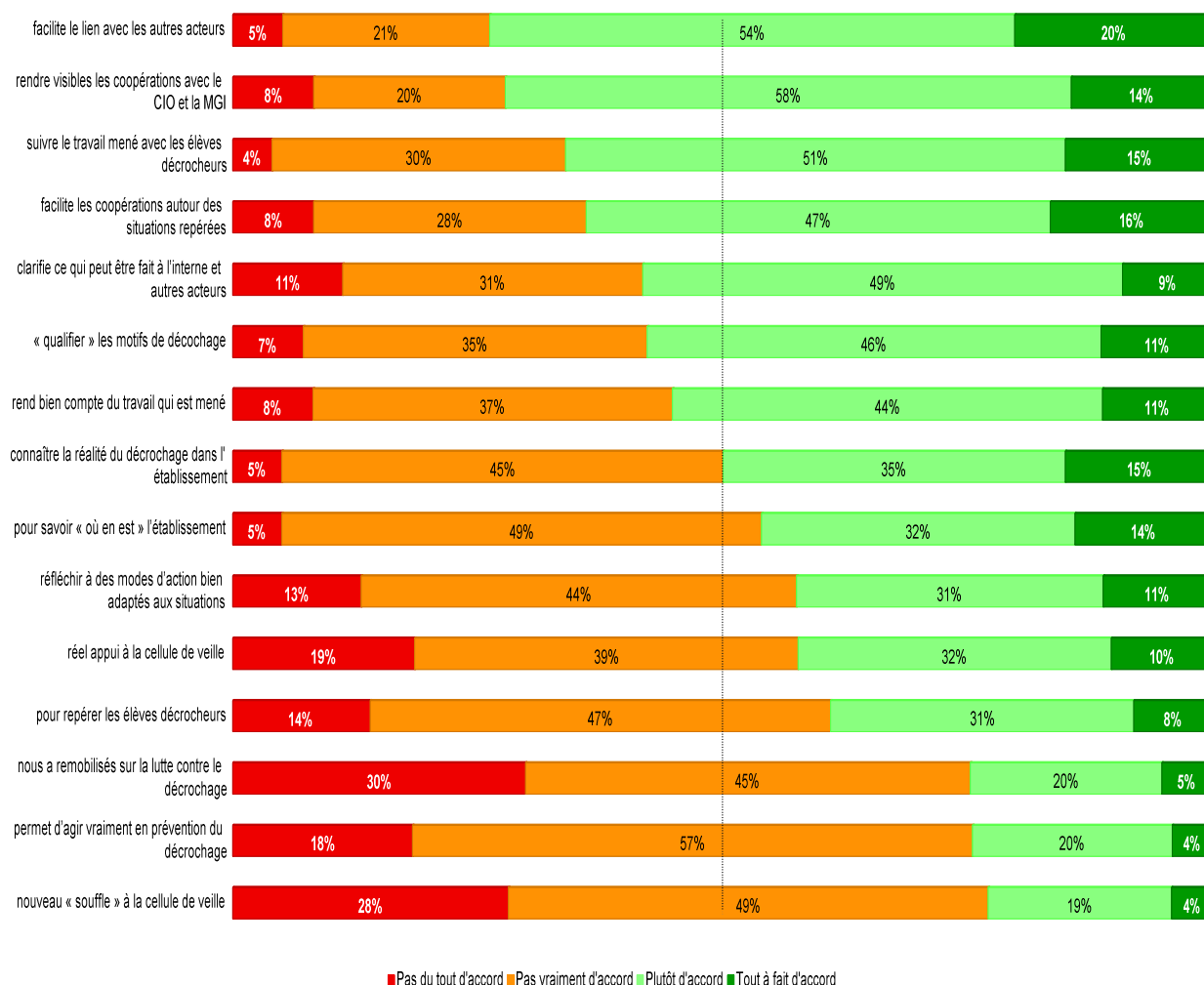
Ceci semble confirmé par les réponses apportées au questionnaire par les établissements :

- La MGI est présente dans la cellule de veille, à 52% pour les lycées et à 9% pour les collèges
- Le (la) COP en est membre dans 85% des lycées et 54% des collèges.

### ***Le point de vue des établissements sur l'outil SYMSER***

Après un certain temps d'utilisation et une montée en charge très progressive, en janvier 2011 SYMSER était perçu par les établissements qui l'utilisaient comme un outil permettant de rendre visible le travail menée en direction des décrocheurs et les coopérations entre acteurs, mais n'apparaissait pas comme un outil de (re)dynamisation de la lutte contre le décrochage, ni comme vraiment utile au repérage et à l'action.

*SYMSER est un outil utile pour...*



## ii. Les effets du dispositif expérimenté

### La quantification

C'était un des premiers objectifs du projet. Si effectivement, les élèves repérés dans SYMSER ont permis de donner un ordre de grandeur du problème sur les bassins d'expérimentation, et par extrapolation sur l'ensemble de l'académie, les difficultés techniques amènent à rester prudents :

- les élèves « sans solution repérée » ne sont pas tous des décrocheurs
  - certains sont encore inscrits dans un EPLE, mais sous un autre identifiant (INE)
  - le croisement avec les inscrits en CFA ou dans des établissements belges est complexe... et les démarches n'avaient pas abouti à l'issue de la phase d'expérimentation de SYMSER.

Le terme même de « solution » peut prêter à ambiguïté... et a d'ailleurs fait l'objet de fréquentes controverses dans le cadre des projets d'expérimentation en cours sur la Région Nord-Pas de Calais (SYMSER, dont il est question ici... mais aussi le projet PARTAJ auquel il est directement lié). Certains jeunes décrocheurs (i.e. ayant abandonné un cycle de formation sans avoir obtenu le diplôme correspondant) sont inscrits à la mission locale ; du point de vue de l'éducation nationale cela pouvait apparaître comme une solution « suffisante »... ce qui ne peut pas être considéré comme entièrement juste au regard de leur parcours de formation et d'insertion professionnelle. Simplement ils ne sont pas réellement « dans la nature » si réellement un suivi est engagé.

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-224



Le fait que seuls 60% des établissements aient réellement été actifs dans SYMSER, entraîne par ailleurs une certaine marge d'erreur dans cette quantification des décrocheurs. (Comme nous l'avons déjà évoqué, certains y ont d'abord vu une menace pour leur image... et une crainte de voir leurs moyens diminuer si la quantification devenait trop précise).

### **Une (re)mobilisation sur la question**

Même si les établissements affirmaient avoir toujours été attentifs aux élèves décrocheurs, il y a sans nul doute eu « un effet SYMSER » dans de nombreux établissements. Plusieurs ont en effet dit avoir pris conscience de l'ampleur du problème quand ils ont vu arriver les (longues) listes d'élèves les concernant...

L'augmentation progressive de « l'activité » des établissements dans SYMSER et du taux d'actions engagées au regard du nombre d'élèves signalés en est le signe.

Néanmoins, un peu moins de 40% des établissements n'ont jamais utilisé cet outil. Or on ne peut pas imaginer qu'ils ne connaissent aucune situation de décrochage d'élève. Quelques-uns des chefs d'établissements que nous avons rencontré ont d'ailleurs affirmé qu'ils allaient continuer à agir « comme avant », mais sans « perdre leur temps » à renseigner un outil informatique.

### **Des formations d'initiative locale**

Même si de nombreux établissements affirment avoir en leur sein une cellule de veille qui repère et se préoccupe des élèves décrocheurs, il est difficile de savoir ce qui fonctionne réellement. L'académie a cherché à favoriser des formations d'initiative locale (FIL) autour de ces questions, à l'échelle des différents bassins. Il semble que cette initiative n'a été effectivement prise que sur un bassin déjà bien mobilisé avant même le début des projets d'expérimentation. Ce type de démarche n'a semble-t-il pas été généralisée aux autres bassins.

### **La coordination d'acteurs**

SYMSER a sans doute joué un rôle dans les coopérations entre acteurs de l'Education nationale en cherchant à les systématiser. Les CIO notamment y ont vu l'occasion de retrouver une place mieux valorisée dans l'action vis-à-vis des décrocheurs, dans la mesure où ils étaient expressément inscrits dans le « circuit » de traitement des dossiers. Mais si SYMSER a permis de clarifier ce que fait chacun et de mieux passer les relais rien n'indique que les coopérations se soient multipliées ni enrichies... On peut juste dire qu'il y avait là l'opportunité de rendre plus visibles les « passages de relais »... mais ça n'est sans doute pas sous cette forme que se sont le plus souvent mises en place les coopérations : il s'agissait vraisemblablement plus souvent de « travailler ensemble » que de transmettre le dossier. De ce fait les données issues de SYMSER font apparaître peu de dossiers traités par les CIO ou la MGI.

## **2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage**

La question de la généralisation ne se pose pas dans la mesure où SYMSER a été abandonné dès la fin de l'année scolaire 2010-2011, en raison de la mise en œuvre de SDO, alors qu'il était envisagé, au début de l'expérimentation de l'étendre à l'ensemble de l'académie l'année scolaire suivante..

Néanmoins, il nous semble possible de tirer quelques enseignements et réflexions à partir de cette période d'expérimentation :

- les porteurs du projet se sont tout d'abord et très vite heurtés à des problèmes de fiabilité des données (numéro identifiant des élèves-INE)... Jusque là, il ne s'agissait que d'un simple numéro administratif... Pour que cela puisse effectivement permettre d'en faire un autre usage, de nouvelles modalités d'utilisation auraient été à mettre en place et des dispositions à prendre pour que les élèves et les familles s'en saisissent comme une « identité élève » pendant toute sa scolarité...diminuant ainsi considérablement les risques d'erreur.
- certains chefs d'établissements ont vite perçu des risques (supposés ou réels) à utiliser rigoureusement SYMSER : risque d'image et risques de réduction de moyens qui leur seraient attribués.
- bien que disposant de données quantitatives globales qui interpellent les acteurs, l'accent a surtout été mis sur le suivi individuel des situations. Il serait souhaitable d'engager des démarches pour une analyse plus globale du phénomène du décrochage. En effet les acteurs sur le terrain cherchent éventuellement à mieux comprendre les raisons du décrochage de tel élève, mais il est apparu difficile à l'échelle de chaque établissement comme à une échelle plus globale (académique par exemple) de procéder à une analyse plus en profondeur de ces raisons et leur fréquence... pour envisager des manières d'y remédier plus structurelles et/ou plus collectives.

### **i. Caractère expérimental du dispositif évalué**

#### ***Une base de données nominative, et la transmission d'informations***

Mettre en place une base de données nominative, avec transmission d'informations personnelles d'une structure à l'autre a nécessité un accord de la CNIL.

D'autant plus qu'il s'agissait non seulement de disposer des données concernant la scolarisation dans des EPLE, mais progressivement des rapprochements se sont effectués avec l'enseignement privé, et avec les CFA de manière à croiser les données pour ne pas voir gonfler le nombre d'élèves sans solution repérée.

Il était aussi prévu de chercher à disposer d'informations venant d'établissements belges puisque le Nord-Pas de Calais est une région frontalière et la Belgique offre de nombreuses solutions de scolarisation pour des élèves français (soit en rupture avec leur établissement, soit parce qu'ils proposent des cursus et filières qui n'existent pas en France).

Dans le cadre d'autres expérimentations du même type dans d'autres académies, les mêmes problèmes ont été soulevés dans ce cadre ou liés à d'autres projets. Croisement des données (donc des fichiers). Ces questions ont été traitées dans le cadre de la mise au point de SDO-ISEI. Nous n'y revenons pas ici.

#### ***Des difficultés techniques qui passent au premier plan***

Cette expérimentation d'un outil informatique a d'abord « essuyé les plâtres » techniques... et les difficultés rencontrées sur ce plan ont semble-t-il focalisé les attentions à la fois des porteurs du projet au niveau académique et des établissements. Notamment le souci de la quantification et la volonté de « faire baisser les chiffres » sans pour autant chercher à masquer la réalité a été une forte préoccupation pendant les premiers mois.

Pourtant ce projet avait dans ses intentions une toute autre ambition plus qualitative : « mieux connaître et qualifier les raisons du décrochage des élèves, pour mieux agir ». Celle-ci a finalement été assez peu mise en avant par les porteurs du projet dont la préoccupation première a surtout été de faire tourner l'application, qu'elle soit utilisée par le maximum d'établissements, et d'avoir des données quantitatives plus fiables que les estimations qui avaient cours jusqu'alors.

**La dimension qualitative difficile à tenir**

On peut donc noter la difficulté à passer de l'expérimentation stricte d'une application informatique aux dimensions plus qualitatives qui lui étaient associées dans « l'esprit » du projet. De la même manière on constate une réelle difficulté à traiter la question du décrochage « sur le fond » et de manière plus globale à partir d'une analyse du phénomène (qui aurait pu s'appuyer sur les données quantitatives) : l'action à mener n'est abordée qu'en termes de suivi et de réponses à apporter à chaque élève de façon individuelle... que là aussi il s'agit de quantifier. De ce fait l'action peut se résumer à la simple « ouverture de dossier »....

L'action de lutte contre le décrochage n'était-elle pas perçue comme faisant réellement partie de l'expérimentation (et nécessitant donc d'expérimenter de nouvelles manières d'agir...) peut-être parce qu'il s'agit d'une mission « normale » des acteurs de l'éducation nationale. Cependant l'occasion de la questionner pour l'enrichir n'a sans doute pas été suffisamment saisie.

**ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle**

La question du transfert et du changement d'échelle de SYMSER ne se pose pas, puisqu'il a été décidé de simplement l'abandonner.

**3. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation**

Nous avons été destinataires de façon à peu près régulière des données quantitatives par bassin et types d'établissements sur chaque bassin.

Nous avons fait des « retours » d'évaluation au porteur du projet à plusieurs reprises ; outre une analyse des données quantitatives disponibles à ce moment-là, nous avons pu chaque fois évoquer un point particulier sur lequel il nous semblait nécessaire d'attirer l'attention des porteurs du projet :

- lors d'un premier comité de pilotage, en février 2010 après avoir mené un certain nombre d'entretiens nous avons évoqué les interrogations dont nous avons été destinataires
  - au sujet des items devant qualifier le décrochage, et le souhait qu'une réflexion collective soit engagée sur cette dimension qualitative.
  - quant à la « linéarité » inscrite dans l'outil des partenariats entre acteurs de l'éducation nationale et de son décalage avec la réalité.
- lors d'un comité de pilotage en fin de la première année scolaire (juin 2010) : observant un taux d'implication des lycées qui nous paraissait assez faible (environ 52 % des établissements utilisaient effectivement l'outil SYMSER), nous avons soulevé la question de l'appropriation par les établissements, en prévision de la nouvelle rentrée. Cela touchait selon nous à des questions d'animation du projet. A la rentrée suivante, le rectorat a adressé à tous les établissements une « note » rappelant la nécessité/l'obligation pour tous les établissements des bassins d'expérimentation de renseigner SYMSER et les animateurs de bassin ont été interpellés.
- lors d'un comité de pilotage en janvier 2011, alors que l'abandon de SYMSER était annoncé, nous avons réinterrogé l'académie sur la dimension prévention (son renforcement et son enrichissement faisait partie des suites attendues du projet dont la phase d'expérimentation était terminée), et le rôle que pouvait jouer l'académie pour soutenir les établissements et leurs cellules de veille.
- lors d'un groupe technique interne à l'académie en février 2011, nous avons restitué les éléments issus du questionnaire aux établissements.

Il est à noter que ces deux dernières interventions étaient, en ce qui nous concerne, liées autant au projet SYMSER qu'au projet PARTAJ, que nous avons aussi à évaluer et qui était encore en cours, et pour lequel nous avons des interrogations concernant l'articulation entre la dimension « prévention du décrochage » à l'interne des établissements et la dimension « accompagnement et suivi des décrocheurs » de façon partenariale sur les mêmes bassins.

Il faut signaler aussi que l'envoi d'un questionnaire (pourtant anonyme) aux établissements en décembre 2010 a pu inciter certains établissements à utiliser SYMSER alors qu'ils ne l'avaient pas encore fait depuis son installation, ou qu'ils n'avaient pas repris cette année scolaire : à cette période la personne chargée du suivi technique et du traitement des données a été destinataire d'un certain nombre d'appels téléphoniques de la part des établissements sur la marche à suivre pour renseigner.

## CONCLUSION GENERALE

Même si le projet SYMSER comportait à la fois des objectifs de quantification du décrochage et des objectifs plus qualitatifs liés à l'action de lutte contre le décrochage, ce sont finalement les aspects quantitatifs qui ont été surtout mis en avant. Il y a vraisemblablement eu un « effet SYMSER » qui a incité les établissements à être plus attentifs aux situations repérées, et plus actifs ou ré-actifs vis-à-vis des élèves. Pour autant, il ne semble pas que cela ait été l'occasion de modifier réellement les manières de répondre aux situations de décrochage rencontrées, par les acteurs de l'éducation nationale. Les établissements disent d'ailleurs que leur plus grande difficulté est le manque de réponses adaptées qu'ils peuvent proposer aux élèves. L'objectif de « mieux comprendre pour mieux agir » n'a été effectif qu'au niveau individuel (pour chaque situation)... mais c'était déjà le cas dans le travail mené par un certain nombre de cellules de veille. Vu le grand nombre d'élèves concernés, il apparaît cependant difficile de proposer à chacun une solution. Cette expérimentation n'a pas été l'occasion de prendre la question plus globalement et d'envisager de nouvelles pistes d'action plus structurelles ou plus collectives. L'abandon de SYMSER en raison de la mise en place de SDO a sans doute joué dans le faible investissement des acteurs sur les « suites à donner » à ce travail au niveau académique.

## **ANNEXES**

**(Questionnaire aux EPLE, CIO et MGI concernés par l'expérimentation SYMSER)**  
la passation du questionnaire s'est effectuée en ligne



## Questionnaire aux établissements dans le cadre de l'évaluation des projets SYMSER et PARTAJ.

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, au travers du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, a lancé plusieurs expérimentations autour du décrochage scolaire. Chaque projet doit obligatoirement faire l'objet d'une évaluation. COPAS est chargé de l'évaluation de 2 projets sur la région Nord-Pas de Calais : SYMSER, porté par l'Académie de Lille, et PARTAJ, porté par l'Académie et la Région.

Dans le cadre de cette évaluation, nous avons besoin d'éléments précis de la part des établissements concernés par ces expérimentations, et de leur point de vue. Dans cet objectif, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous.

Nous comptons sur vous pour que vos réponses correspondent le plus honnêtement possible à la réalité, de manière à ce que notre évaluation soit pertinente.

*Il n'est pas nécessaire d'indiquer le nom de votre établissement. Les réponses seront traitées par bassin et par type d'établissement.*

Type d'établissement :

- Collège
- LP
- LGT

Bassin :

- Lens-Liévin
- Hénin-Carvin
- Bruay-Béthune
- Sambre-Avesnois
- Roubaix-Tourcoing
- Valenciennois

SYMSER a été installé dans votre établissement au cours de l'année 2009-2010.

**1. Avez-vous renseigné SYMSER l'année dernière ?**

- oui       non

Si oui, allez directement à la question 3

**2. Renseignez-vous SYMSER cette année ?**

- oui       non

Si oui, allez directement à la question 4

**Si non**

Quelles en sont les raisons ? (ne cochez que les deux raisons principales...)

- L'application ne fonctionne pas bien
- Vous n'avez pas eu le temps de vous l'approprier
- Vous ne voyez pas l'utilité d'un tel outil
- C'est un outil qui, selon vous, ne répond pas aux besoins
- Vous n'avez pas eu le temps de le renseigner
- Il n'y a pas beaucoup d'élèves décrocheurs dans votre établissement
- Cela concernerait trop d'élèves dans votre établissement
- Autre raison ; merci de préciser .....

(Allez maintenant directement à la question 6)

**3. Renseignez-vous SYMSER cette année ?**

- oui       non

Si oui, allez directement à la question 4

**Si non**

Quelles en sont les raisons ? (ne cochez que les deux raisons principales...)

- L'application ne fonctionne pas bien
- Vous ne voyez pas l'utilité d'un tel outil
- C'est un outil qui, selon vous, ne répond pas aux besoins
- Vous n'avez pas le temps de le renseigner
- Il n'y a pas beaucoup d'élèves décrocheurs dans votre établissement
- Cela concernerait trop d'élèves dans votre établissement
- Autre raison ; merci de préciser .....

(Allez maintenant directement à la question 6)

**4. Que pensez-vous des affirmations ci-dessous ?**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas vraiment d'accord	Pas du tout d'accord
SYMSER est un outil utile pour bien connaître la réalité du décrochage dans notre établissement				
SYMSER est un outil utile pour repérer les élèves décrocheurs				
SYMSER est un outil utile pour suivre le travail mené avec les élèves décrocheurs				
SYMSER est un outil utile pour savoir « où en est »				

## Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

l'établissement dans la lutte contre le décrochage				
SYMSER facilite le lien avec les autres acteurs (CIO et MGI)				
SYMSER facilite les coopérations autour des situations repérées				
SYMSER permet de « qualifier » les motifs de décrochage				
SYMSER permet de réfléchir à des réponses et des modes d'action bien adaptés aux situations				
SYMSER permet d'agir vraiment en <i>prévention</i> du décrochage				
SYMSER apporte un réel appui à la cellule de veille				
SYMSER a donné un nouveau « souffle » à la cellule de veille				
SYMSER nous a remobilisés sur la lutte contre le décrochage				
SYMSER rend bien compte du travail qui est mené				
SYMSER clarifie ce qui peut être fait à l'interne de l'établissement, et ce qui peut être fait avec d'autres acteurs				
SYMSER permet de rendre visibles les coopérations avec le CIO et la MGI autour des élèves décrocheurs				

### 5. SYMSER propose différents items pour **qualifier les motifs de décrochage**.

(pour mémoire : organisation/fonctionnement de l'école ; problème avec l'autorité ; échec scolaire ; non maîtrise du socle des fondamentaux ; orientation imposée ; manque d'intérêt pour la formation ; faibles aspirations scolaires et professionnelles ; faible estime de soi ; situation familiale difficile ; quartiers défavorisés ; éloignement géographique ; déménagement ; désocialisation ; recherche de rémunération)

Avez- vous renseigné les motifs de décrochage pour les élèves de votre établissement ?

oui, toujours

oui, quelquefois

non jamais

Que pensez-vous des affirmations ci-dessous ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas vraiment d'accord	Pas du tout d'accord
Les items proposés permettent bien de qualifier le décrochage				
En qualifiant ainsi le décrochage, les relais sont plus faciles				
En qualifiant ainsi le décrochage, le suivi est plus facile				
Les items proposés correspondent bien aux situations des élèves décrocheurs				
Les formulations des items sont claires				
Les items proposés couvrent bien toutes les situations rencontrées				

## Rapport d'évaluation finale du projet AP1-224



## Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Si vous pensez qu'il manque des items pour qualifier les motifs de décrochage, que faudrait-il ajouter ?

.....  
.....

Si vous pensez que certains items proposés sont à supprimer, lesquels ?

.....  
.....

**6. Existe-t-il une cellule de veille réellement active dans votre établissement ?**

oui       non

Si non, allez directement à la question 10

**7. Qui fait partie de la cellule de veille ?**

- Le chef d'établissement
- l'adjoint au chef d'établissement
- le(s) CPE
- l'infirmière
- l'assistant(e) social(e)
- le (la) COP
- la MGI
- des enseignants ; pour les LP :
  - des enseignants de matières générales
  - des enseignants de matières professionnelles
  - des chefs des travaux

- des parents d'élèves
- d'autres personnes faisant partie de l'établissement  
merci de préciser de qui il s'agit : .....

- des personnes extérieures à l'Éducation Nationale (par ex : mission locale, éducateurs, etc.)  
merci de préciser de qui il s'agit : .....

.....

**8. A quel rythme la cellule de veille se réunit-elle ?**

- de façon irrégulière, selon les besoins
- à certains moments « clés » de l'année
- plus d'une fois par mois
- 1 fois par mois
- 2 fois par trimestre
- 1 fois par trimestre
- 2 fois dans l'année

**9. Pour la cellule de veille et la lutte contre le décrochage, avez-vous mis au point des outils spécifiques ?**

- grille de repérage des élèves en risque de décrochage
- fiche de liaison cellule de veille / enseignants
- outil de suivi des situations et des élèves
- d'autres outils ou documents

merci de préciser : .....

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-224

**10. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?**

- mobiliser les personnels de l'établissement
  - organiser concrètement les réunions de la cellule de veille
  - trouver de bonnes manières d'agir en direction des élèves décrocheurs
  - repérer les élèves décrocheurs quand il est encore possible d'agir
  - apporter des réponses adaptées aux situations repérées
  - d'autres difficultés ; merci de préciser
- .....

**11. Un appui du rectorat vous serait-il utile pour mettre en place ou redynamiser la cellule de veille dans votre établissement :**

- pour la communication à l'interne de manière à mobiliser les personnels  oui  non
- pour donner des repères méthodologiques  oui  non
- pour proposer des modes d'organisation  oui  non
- pour proposer des outils de repérage, de suivi, etc....  oui  non

**12. Sur votre bassin, le projet SYMSER est articulé au projet PARTAJ, qui doit permettre**

- de renforcer le travail partenarial autour des jeunes décrocheurs,
- de diversifier et enrichir les réponses qui leur sont apportées,
- d'assurer un meilleur suivi de leur parcours.

Le projet PARTAJ s'appuie sur des Cellules Techniques Locales (CTL) qui réunissent différents partenaires, pour repérer les jeunes décrocheurs, décider des actions à mener, et proposer un référent/tuteur à chaque jeune.

**Avez-vous été informé du projet PARTAJ ?**

- oui  non

Si oui, des liens ou contacts ont-ils été établis entre la cellule technique locale et votre établissement ?

- oui  non

Si oui, est-ce

- par des liens directs  oui  non
- via la MGI  oui  non
- via d'autres partenaires  oui  non

si oui, lesquels .....

N'hésitez pas à apporter d'autres commentaires qui vous apparaîtraient utiles, en lien avec les différents points abordés dans ce questionnaire.

Merci d'avoir bien voulu consacrer un peu de temps à cette enquête, indispensable pour l'évaluation des projets.  
L'équipe de COPAS

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-224

## Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>